



GEOLocalISATION

Le 30 novembre 2015



CONTINUELLEMENT PISTÉS !!!

Fédération des travailleurs des
Industries du Livre, du Papier
et de la Communication Cgt

La tension monte chez les itinérants qui refusent d'être **continuellement géolocalisés** au travail, comme des délinquants porteurs d'un bracelet électronique, indignes de la confiance de l'Entreprise.

La nouvelle présentation du projet de géolocalisation au CE, après plus de 2 ans de suspension, est ressentie comme une « déclaration de guerre » contre les itinérants refusant l'**abus de soumission** que ce projet sous-tend.

Silence et mensonges

Beaucoup de nos questions sont restées sans réponses lors de la réunion du Comité d'Entreprise :

- Contradictions sur l'autonomie réelle des itinérants ;
- Quid des restrictions de déplacement pendant l'affichage ;
- Quid du sens des tournées ;
- Tromperie sur la finalité réelle des traceurs installés dans les véhicules (flicage) ;
- Tromperie même sur l'intitulé des traceurs (FM 100+ au lieu de FM 3616i) visant expressément à semer la confusion...

Objectif disciplinaire inavoué

De faux prétextes tels que la sécurité des salariés sont avancés pour masquer les véritables objectifs disciplinaires induits par la géolocalisation. Sinon, pourquoi les véhicules de l'entreprise les plus luxueux ne seraient pas géolocalisés ? Pourquoi les salariés effectuant des dépassements d'horaire non-rémunérés (afficheur colle, chef de secteur...) ne le seraient pas également ?

Actions à mener

Manifestement, les finalités du projet de géolocalisation ne sont pas légitimes au regard de la norme définie par la CNIL. Nous utiliserons donc toutes les voies possibles, notamment juridiques, pour contrer ce projet inique.

Ensemble, préparons la mobilisation d'ampleur nécessaire au retrait de ce projet de géolocalisation !

DELEGUE SYNDICAL
CENTRAL C.G.T.
Eric SYLARD
D.S.C. Adjoint
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-François
MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Jamil GHEZAL
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Christophe LOURS

LORRAINE CHAMPAGNE
ARDENNES
Jean Marc PAPI
Gérard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON
Michael FERRIERE

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE
Safa ASSOULI

PLAISIR STE APOLLINE
Mourad BOUCENNA
Alain FOUCARD

PROVENCE ALPES
François PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS